

Démarche : Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"

Organisme : Délégation générale au service national universel

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

Formulaire

Cet appel à projet auprès des établissements scolarisant des élèves de seconde ou de première année de CAP vise à développer la culture de l'engagement afin de favoriser l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Cette culture développe chez l'élève le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres et à la nation.

La dynamique pour l'engagement des jeunes dans les établissements scolaires se développe dans un continuum des apprentissages dans les collèges et les lycées, en lien avec le parcours citoyen des élèves, les programmes de l'enseignement moral et civique (EMC). Elle prend aujourd'hui la forme de plusieurs initiatives : semaine de l'engagement, participation des élèves aux instances de l'établissement, désignation d'éco-délégués, classes ou ateliers thématiques, etc.

A la rentrée prochaine, une nouvelle labellisation viendra accompagner et valoriser la dynamique que de nombreux établissements mènent d'ores et déjà pour favoriser l'engagement : les « classes engagées » et les « lycées engagés » .
La culture de l'engagement favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens des responsabilités individuelles et collectives.

La dynamique pour l'engagement des jeunes dans les écoles et les établissements scolaires se développe dans un continuum des apprentissages de l'école au lycée, en lien avec le parcours citoyen des élèves, les programmes de l'enseignement moral et civique (EMC). Elle prend aujourd'hui la forme de plusieurs initiatives : semaine de l'engagement, participation des élèves aux instances de l'établissement, désignation d'éco-délégués, classes ou ateliers thématiques, etc.

A la rentrée prochaine, une nouvelle labellisation viendra accompagner et valoriser la dynamique que de nombreux établissements mènent d'ores et déjà pour favoriser l'engagement.

La « classe engagée » développe, au niveau de la seconde et en première année de CAP, un projet pédagogique annuel proposant des contenus et initiatives s'inscrivant dans les enseignements et les actions éducatives quotidiennes des lycées et en tout premier lieu de l'enseignement moral et civique et de l'éducation à la citoyenneté. Ces projets

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés" pédagogiques intégreront la participation à un séjour de cohésion du service national universel sur temps scolaire, dont une partie du contenu sera articulé avec la thématique du projet pédagogique d'engagement.

Le « lycée engagé » place l'engagement au cœur de son projet d'établissement et propose la candidature d'au moins deux « classes engagées ».

La candidature des établissements s'effectue au moyen du présent questionnaire.

1. INFORMATIONS GENERALES

Département d'implantation de l'établissement

Etablissement, Ville (UAI)

Nom du chef d'établissement :

Adresse électronique de l'établissement :

Souhaitez-vous obtenir le label « lycée engagé » ? Ce label nécessite la mise en place d'au moins deux « classes engagées ».

Cochez la mention applicable

Oui

Non

2. QUESTIONNAIRE COMMUN : CAHIER DES CHARGES

Votre projet de « classes engagées » répond-il aux critères suivants ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

La dynamique d'engagement s'inscrit dans les pratiques de l'établissement.

Le projet pédagogique est porté en interdisciplinarité par des enseignants de plusieurs disciplines.

Le projet est pensé en cohérence avec l'enseignement moral et civique (EMC).

Le projet est conçu dans le cadre d'une progressivité des apprentissages et d'une diversité des activités sur l'année.

Le projet permet de valoriser les compétences transversales et psychosociales développées sur temps scolaire.

Le projet permet également de valoriser les compétences développées ou utilisées hors temps scolaire (en lien, par exemple, avec un engagement associatif ou l'UNSS).

Des actions concrètes sont prévues lors de la « semaine de l'engagement » (septembre).

Des partenaires sont identifiés pour ancrer le projet dans le concret et dans le territoire.

Le projet prévoit la participation à des cérémonies nationales ou locales, la visite d'un lieu de mémoire ou institutionnel.

Quelles disciplines portent le projet pédagogique ?

Quelles sont les actions prévues lors de la « semaine de l'engagement » ?

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"

Quels sont les partenaires identifiés pour ancrer le projet dans le concret et dans le territoire ?

Le projet concerne-t-il (plusieurs choix possibles) :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Une classe.
- Plusieurs classes.
- Un groupe d'élèves issu de plusieurs classes.

Combien de classes sont-elles concernées ?

Ces élèves sont-ils déjà engagés dans :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Eco-délégués
- Conseil de vie lycéenne (CVL)
- Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE)
- Club ou atelier engagement, Unesco, etc.
- Classe de défense ou CDSG, Cadets, etc.
- Autre

Veillez préciser cette autre forme d'engagement :

Combien d'élèves sont-ils concernés (au total) ?

3. QUESTIONNAIRE CLASSE ENGAGÉE DE 2^{NDE} ET PREMIÈRE ANNÉE DE CAP

Quel intitulé avez-vous donné à votre projet de classe engagée ?

Pourriez-vous présenter votre projet en quelques lignes (600 mots maximum) ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Souhaitez-vous joindre un fichier PDF de présentation (2 Mo maximum) ?

Parmi les thématiques suivantes, lesquelles sont constitutives de votre projet (par ordre d'importance si votre projet inclut plusieurs thématiques) ?

La thématique identifiée en n°1 sera prise en compte pour déterminer la « coloration » du séjour de cohésion (veuillez numéroter les 4 thématiques par ordre d'importance ; 0 si la

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"
thématique n'est pas constitutive de votre projet).

Sport et Jeux olympiques et paralympiques

Environnement

Défense et Mémoire

Résilience et prévention des risques

La labellisation d'une « classe engagée » implique la participation, sur une même période, de tous les élèves de la classe ou du groupe impliqués dans le projet à un séjour de cohésion SNU de douze jours sur temps scolaire à l'identique des séjours hors temps scolaire**.

Lors du séjour, une séquence spécifique de 3 jours s'inscrit dans la thématique du projet de classe. Comme dans le cadre d'un voyage scolaire, la participation des élèves est fortement encouragée, tout en restant volontaire.

Le coordonnateur du projet de classe ou le référent « engagement » pourra participer à cette séquence s'il le souhaite et avec l'accord du chef d'établissement. Sa mission sera rémunérée dans le cadre du PACTE au titre de la coordination de l'innovation pédagogique.

Le séjour fera donc l'objet d'une préparation thématique et notionnelle. L'équipe projet du séjour SNU se rapprochera à cet effet du référent « engagement » du lycée pour favoriser les liens et la continuité pédagogique.

** Si la participation au séjour de cohésion du SNU est aujourd'hui réservée aux Français des modifications du cadre réglementaire sont en cours afin de permettre l'association des jeunes étrangers.

Le séjour de cohésion se déroulera sur temps scolaire à partir de mars 2024. A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en deuxième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en troisième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

Nom du coordonnateur de la « classe engagée » :

Discipline d'enseignement ou statut :

D'autres « classes engagées » sont-elles prévues ?

Si oui, merci de répondre de nouveau au QUESTIONNAIRE CLASSE ENGAGEE, et autant de fois que vous comptez de classes engagées : veuillez alors cliquer sur le bouton "Ajouter un élément" ci-dessous.

Quel intitulé avez-vous donné à votre projet de classe engagée ?

Pourriez-vous présenter votre projet en quelques lignes (600 mots maximum) ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Souhaitez-vous joindre un fichier PDF de présentation (2 Mo maximum) ?

Parmi les thématiques suivantes, lesquelles sont constitutives de votre projet (par ordre d'importance si votre projet inclut plusieurs thématiques) ?

La thématique identifiée en n°1 sera prise en compte pour déterminer la « coloration » du séjour de cohésion (veuillez numéroter les 4 thématiques par ordre d'importance ; 0 si la thématique n'est pas constitutive de votre projet).

Sport et Jeux olympiques et paralympiques

Environnement

Défense et Mémoire

Résilience et prévention des risques

La labellisation d'une « classe engagée » implique la participation, sur une même période, de tous les élèves de la classe ou du groupe impliqués dans le projet à un séjour de cohésion SNU de douze jours sur temps scolaire à l'identique des

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"

séjours hors temps scolaire**.

Lors du séjour, une séquence spécifique de 3 jours s'inscrit dans la thématique du projet de classe. Comme dans le cadre d'un voyage scolaire, la participation des élèves est fortement encouragée, tout en restant volontaire.

Le coordonnateur du projet de classe ou le référent « engagement » pourra participer à cette séquence s'il le souhaite et avec l'accord du chef d'établissement. Sa mission sera rémunérée dans le cadre du PACTE au titre de la coordination de l'innovation pédagogique.

Le séjour fera donc l'objet d'une préparation thématique et notionnelle. L'équipe projet du séjour SNU se rapprochera à cet effet du référent « engagement » du lycée pour favoriser les liens et la continuité pédagogique.

** Si la participation au séjour de cohésion du SNU est aujourd'hui réservée aux Français des modifications du cadre réglementaire sont en cours afin de permettre l'association des jeunes étrangers.

Le séjour de cohésion se déroulera sur temps scolaire à partir de mars 2024. A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en deuxième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en troisième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

Nom du coordonnateur de la « classe engagée » :

Discipline d'enseignement ou statut :

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"

D'autres « classes engagées » sont-elles prévues ?

Si oui, merci de répondre de nouveau au QUESTIONNAIRE CLASSE ENGAGÉE, et autant de fois que vous comptez de classes engagées : veuillez alors cliquer sur le bouton "Ajouter un élément" ci-dessous.

Quel intitulé avez-vous donné à votre projet de classe engagée ?

Pourriez-vous présenter votre projet en quelques lignes (600 mots maximum) ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Souhaitez-vous joindre un fichier PDF de présentation (2 Mo maximum) ?

Parmi les thématiques suivantes, lesquelles sont constitutives de votre projet (par ordre d'importance si votre projet inclut plusieurs thématiques) ?

La thématique identifiée en n°1 sera prise en compte pour déterminer la « coloration » du séjour de cohésion (veuillez numéroter les 4 thématiques par ordre d'importance ; 0 si la thématique n'est pas constitutive de votre projet).

Sport et Jeux olympiques et paralympiques

Environnement

Défense et Mémoire

Résilience et prévention des risques

La labellisation d'une « classe engagée » implique la participation, sur une même période, de tous les élèves de la classe ou du groupe impliqués dans le projet à un séjour de cohésion SNU de douze jours sur temps scolaire à l'identique des séjours hors temps scolaire**.

Lors du séjour, une séquence spécifique de 3 jours s'inscrit dans la thématique du projet de classe. Comme dans le cadre d'un voyage scolaire, la participation des élèves est fortement encouragée, tout en restant volontaire.

Le coordonnateur du projet de classe ou le référent « engagement » pourra participer à cette séquence s'il le souhaite et avec l'accord du chef d'établissement. Sa mission sera rémunérée dans le cadre du PACTE au titre de la coordination de l'innovation pédagogique.

Le séjour fera donc l'objet d'une préparation thématique et notionnelle. L'équipe projet du séjour SNU se rapprochera à cet effet du référent « engagement » du lycée pour favoriser les liens et la continuité pédagogique.

** Si la participation au séjour de cohésion du SNU est aujourd'hui réservée aux Français

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"
des modifications du cadre réglementaire sont en cours afin de permettre l'association des jeunes étrangers.

Le séjour de cohésion se déroulera sur temps scolaire à partir de mars 2024. A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en deuxième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en troisième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

Nom du coordonnateur de la « classe engagée » :

Discipline d'enseignement ou statut :

D'autres « classes engagées » sont-elles prévues ?

Si oui, merci de répondre de nouveau au QUESTIONNAIRE CLASSE ENGAGEE, et autant de fois que vous comptez de classes engagées : veuillez alors cliquer sur le bouton "Ajouter un élément" ci-dessous.

Quel intitulé avez-vous donné à votre projet de classe engagée ?

Pourriez-vous présenter votre projet en quelques lignes (600 mots maximum) ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Souhaitez-vous joindre un fichier PDF de présentation (2 Mo maximum) ?

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"

Parmi les thématiques suivantes, lesquelles sont constitutives de votre projet (par ordre d'importance si votre projet inclut plusieurs thématiques) ?

La thématique identifiée en n°1 sera prise en compte pour déterminer la « coloration » du séjour de cohésion (veuillez numéroter les 4 thématiques par ordre d'importance ; 0 si la thématique n'est pas constitutive de votre projet).

Sport et Jeux olympiques et paralympiques

Environnement

Défense et Mémoire

Résilience et prévention des risques

La labellisation d'une « classe engagée » implique la participation, sur une même période, de tous les élèves de la classe ou du groupe impliqués dans le projet à un séjour de cohésion SNU de douze jours sur temps scolaire à l'identique des séjours hors temps scolaire**.

Lors du séjour, une séquence spécifique de 3 jours s'inscrit dans la thématique du projet de classe. Comme dans le cadre d'un voyage scolaire, la participation des élèves est fortement encouragée, tout en restant volontaire.

Le coordonnateur du projet de classe ou le référent « engagement » pourra participer à cette séquence s'il le souhaite et avec l'accord du chef d'établissement. Sa mission sera rémunérée dans le cadre du PACTE au titre de la coordination de l'innovation pédagogique.

Le séjour fera donc l'objet d'une préparation thématique et notionnelle. L'équipe projet du séjour SNU se rapprochera à cet effet du référent « engagement » du lycée pour favoriser les liens et la continuité pédagogique.

** Si la participation au séjour de cohésion du SNU est aujourd'hui réservée aux Français des modifications du cadre réglementaire sont en cours afin de permettre l'association des jeunes étrangers.

Le séjour de cohésion se déroulera sur temps scolaire à partir de mars 2024. A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en deuxième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"

avril 2024

mai 2024

juin 2024

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en troisième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

Nom du coordonnateur de la « classe engagée » :

Discipline d'enseignement ou statut :

D'autres « classes engagées » sont-elles prévues ?

Si oui, merci de répondre de nouveau au QUESTIONNAIRE CLASSE ENGAGEE, et autant de fois que vous comptez de classes engagées : veuillez alors cliquer sur le bouton "Ajouter un élément" ci-dessous.

Quel intitulé avez-vous donné à votre projet de classe engagée ?

Pourriez-vous présenter votre projet en quelques lignes (600 mots maximum) ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Souhaitez-vous joindre un fichier PDF de présentation (2 Mo maximum) ?

Parmi les thématiques suivantes, lesquelles sont constitutives de votre projet (par ordre d'importance si votre projet inclut plusieurs thématiques) ?

La thématique identifiée en n°1 sera prise en compte pour déterminer la « coloration » du séjour de cohésion (veuillez numéroter les 4 thématiques par ordre d'importance ; 0 si la thématique n'est pas constitutive de votre projet).

Sport et Jeux olympiques et paralympiques

Environnement

Défense et Mémoire

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"

Résilience et prévention des risques

La labellisation d'une « classe engagée » implique la participation, sur une même période, de tous les élèves de la classe ou du groupe impliqués dans le projet à un séjour de cohésion SNU de douze jours sur temps scolaire à l'identique des séjours hors temps scolaire**.

Lors du séjour, une séquence spécifique de 3 jours s'inscrit dans la thématique du projet de classe. Comme dans le cadre d'un voyage scolaire, la participation des élèves est fortement encouragée, tout en restant volontaire.

Le coordonnateur du projet de classe ou le référent « engagement » pourra participer à cette séquence s'il le souhaite et avec l'accord du chef d'établissement. Sa mission sera rémunérée dans le cadre du PACTE au titre de la coordination de l'innovation pédagogique.

Le séjour fera donc l'objet d'une préparation thématique et notionnelle. L'équipe projet du séjour SNU se rapprochera à cet effet du référent « engagement » du lycée pour favoriser les liens et la continuité pédagogique.

** Si la participation au séjour de cohésion du SNU est aujourd'hui réservée aux Français des modifications du cadre réglementaire sont en cours afin de permettre l'association des jeunes étrangers.

Le séjour de cohésion se déroulera sur temps scolaire à partir de mars 2024. A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en deuxième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en troisième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

Nom du coordonnateur de la « classe engagée » :

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"

Discipline d'enseignement ou statut :

D'autres « classes engagées » sont-elles prévues ?

Si oui, merci de répondre de nouveau au QUESTIONNAIRE CLASSE ENGAGÉE, et autant de fois que vous comptez de classes engagées : veuillez alors cliquer sur le bouton "Ajouter un élément" ci-dessous.

Quel intitulé avez-vous donné à votre projet de classe engagée ?

Pourriez-vous présenter votre projet en quelques lignes (600 mots maximum) ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Souhaitez-vous joindre un fichier PDF de présentation (2 Mo maximum) ?

Parmi les thématiques suivantes, lesquelles sont constitutives de votre projet (par ordre d'importance si votre projet inclut plusieurs thématiques) ?

La thématique identifiée en n°1 sera prise en compte pour déterminer la « coloration » du séjour de cohésion (veuillez numéroter les 4 thématiques par ordre d'importance ; 0 si la thématique n'est pas constitutive de votre projet).

Sport et Jeux olympiques et paralympiques

Environnement

Défense et Mémoire

Résilience et prévention des risques

La labellisation d'une « classe engagée » implique la participation, sur une même période, de tous les élèves de la classe ou du groupe impliqués dans le projet à un séjour de cohésion SNU de douze jours sur temps scolaire à l'identique des séjours hors temps scolaire**.

Lors du séjour, une séquence spécifique de 3 jours s'inscrit dans la thématique du projet de classe. Comme dans le cadre d'un voyage scolaire, la participation des élèves est fortement encouragée, tout en restant volontaire.

Le coordonnateur du projet de classe ou le référent « engagement » pourra participer à cette séquence s'il le souhaite et avec l'accord du chef d'établissement. Sa mission sera rémunérée dans le cadre du PACTE au titre de la coordination de l'innovation pédagogique.

Le séjour fera donc l'objet d'une préparation thématique et notionnelle. L'équipe projet du séjour SNU se rapprochera à cet effet du référent « engagement » du lycée pour

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"
favoriser les liens et la continuité pédagogique.

** Si la participation au séjour de cohésion du SNU est aujourd'hui réservée aux Français des modifications du cadre réglementaire sont en cours afin de permettre l'association des jeunes étrangers.

Le séjour de cohésion se déroulera sur temps scolaire à partir de mars 2024. A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en deuxième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en troisième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

Nom du coordonnateur de la « classe engagée » :

Discipline d'enseignement ou statut :

D'autres « classes engagées » sont-elles prévues ?

Si oui, merci de répondre de nouveau au QUESTIONNAIRE CLASSE ENGAGEE, et autant de fois que vous comptez de classes engagées : veuillez alors cliquer sur le bouton "Ajouter un élément" ci-dessous.

Quel intitulé avez-vous donné à votre projet de classe engagée ?

Pourriez-vous présenter votre projet en quelques lignes (600 mots maximum) ?

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Souhaitez-vous joindre un fichier PDF de présentation (2 Mo maximum) ?

Parmi les thématiques suivantes, lesquelles sont constitutives de votre projet (par ordre d'importance si votre projet inclut plusieurs thématiques) ?

La thématique identifiée en n°1 sera prise en compte pour déterminer la « coloration » du séjour de cohésion (veuillez numéroter les 4 thématiques par ordre d'importance ; 0 si la thématique n'est pas constitutive de votre projet).

Sport et Jeux olympiques et paralympiques

Environnement

Défense et Mémoire

Résilience et prévention des risques

La labellisation d'une « classe engagée » implique la participation, sur une même période, de tous les élèves de la classe ou du groupe impliqués dans le projet à un séjour de cohésion SNU de douze jours sur temps scolaire à l'identique des séjours hors temps scolaire**.

Lors du séjour, une séquence spécifique de 3 jours s'inscrit dans la thématique du projet de classe. Comme dans le cadre d'un voyage scolaire, la participation des élèves est fortement encouragée, tout en restant volontaire.

Le coordonnateur du projet de classe ou le référent « engagement » pourra participer à cette séquence s'il le souhaite et avec l'accord du chef d'établissement. Sa mission sera rémunérée dans le cadre du PACTE au titre de la coordination de l'innovation pédagogique.

Le séjour fera donc l'objet d'une préparation thématique et notionnelle. L'équipe projet du séjour SNU se rapprochera à cet effet du référent « engagement » du lycée pour favoriser les liens et la continuité pédagogique.

** Si la participation au séjour de cohésion du SNU est aujourd'hui réservée aux Français des modifications du cadre réglementaire sont en cours afin de permettre l'association des jeunes étrangers.

Le séjour de cohésion se déroulera sur temps scolaire à partir de mars 2024. A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en deuxième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en troisième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

Nom du coordonnateur de la « classe engagée » :

Discipline d'enseignement ou statut :

D'autres « classes engagées » sont-elles prévues ?

Si oui, merci de répondre de nouveau au QUESTIONNAIRE CLASSE ENGAGÉE, et autant de fois que vous comptez de classes engagées : veuillez alors cliquer sur le bouton "Ajouter un élément" ci-dessous.

Quel intitulé avez-vous donné à votre projet de classe engagée ?

Pourriez-vous présenter votre projet en quelques lignes (600 mots maximum) ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Souhaitez-vous joindre un fichier PDF de présentation (2 Mo maximum) ?

Parmi les thématiques suivantes, lesquelles sont constitutives de votre projet (par ordre d'importance si votre projet inclut plusieurs thématiques) ?

La thématique identifiée en n°1 sera prise en compte pour déterminer la « coloration » du séjour de cohésion (veuillez numéroter les 4 thématiques par ordre d'importance ; 0 si la thématique n'est pas constitutive de votre projet).

Sport et Jeux olympiques et paralympiques

Environnement

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"

Défense et Mémoire

Résilience et prévention des risques

La labellisation d'une « classe engagée » implique la participation, sur une même période, de tous les élèves de la classe ou du groupe impliqués dans le projet à un séjour de cohésion SNU de douze jours sur temps scolaire à l'identique des séjours hors temps scolaire**.

Lors du séjour, une séquence spécifique de 3 jours s'inscrit dans la thématique du projet de classe. Comme dans le cadre d'un voyage scolaire, la participation des élèves est fortement encouragée, tout en restant volontaire.

Le coordonnateur du projet de classe ou le référent « engagement » pourra participer à cette séquence s'il le souhaite et avec l'accord du chef d'établissement. Sa mission sera rémunérée dans le cadre du PACTE au titre de la coordination de l'innovation pédagogique.

Le séjour fera donc l'objet d'une préparation thématique et notionnelle. L'équipe projet du séjour SNU se rapprochera à cet effet du référent « engagement » du lycée pour favoriser les liens et la continuité pédagogique.

** Si la participation au séjour de cohésion du SNU est aujourd'hui réservée aux Français des modifications du cadre réglementaire sont en cours afin de permettre l'association des jeunes étrangers.

Le séjour de cohésion se déroulera sur temps scolaire à partir de mars 2024. A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en deuxième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en troisième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"

Nom du coordonnateur de la « classe engagée » :

Discipline d'enseignement ou statut :

D'autres « classes engagées » sont-elles prévues ?

Si oui, merci de répondre de nouveau au QUESTIONNAIRE CLASSE ENGAGEE, et autant de fois que vous comptez de classes engagées : veuillez alors cliquer sur le bouton "Ajouter un élément" ci-dessous.

Quel intitulé avez-vous donné à votre projet de classe engagée ?

Pourriez-vous présenter votre projet en quelques lignes (600 mots maximum) ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Souhaitez-vous joindre un fichier PDF de présentation (2 Mo maximum) ?

Parmi les thématiques suivantes, lesquelles sont constitutives de votre projet (par ordre d'importance si votre projet inclut plusieurs thématiques) ?

La thématique identifiée en n°1 sera prise en compte pour déterminer la « coloration » du séjour de cohésion (veuillez numéroter les 4 thématiques par ordre d'importance ; 0 si la thématique n'est pas constitutive de votre projet).

Sport et Jeux olympiques et paralympiques

Environnement

Défense et Mémoire

Résilience et prévention des risques

La labellisation d'une « classe engagée » implique la participation, sur une même période, de tous les élèves de la classe ou du groupe impliqués dans le projet à un séjour de cohésion SNU de douze jours sur temps scolaire à l'identique des séjours hors temps scolaire**.

Lors du séjour, une séquence spécifique de 3 jours s'inscrit dans la thématique du projet de classe. Comme dans le cadre d'un voyage scolaire, la participation des élèves est fortement encouragée, tout en restant volontaire.

Le coordonnateur du projet de classe ou le référent « engagement » pourra participer à cette séquence s'il le souhaite et avec l'accord du chef d'établissement. Sa mission sera rémunérée dans le cadre du PACTE au titre de la coordination de l'innovation

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés" pédagogique.

Le séjour fera donc l'objet d'une préparation thématique et notionnelle. L'équipe projet du séjour SNU se rapprochera à cet effet du référent « engagement » du lycée pour favoriser les liens et la continuité pédagogique.

****** Si la participation au séjour de cohésion du SNU est aujourd'hui réservée aux Français des modifications du cadre réglementaire sont en cours afin de permettre l'association des jeunes étrangers.

Le séjour de cohésion se déroulera sur temps scolaire à partir de mars 2024. A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en deuxième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

A titre indicatif, quelle période vous semblerait la plus propice en troisième choix ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

mars 2024

avril 2024

mai 2024

juin 2024

Nom du coordonnateur de la « classe engagée » :

Discipline d'enseignement ou statut :

D'autres « classes engagées » sont-elles prévues ?

Si oui, merci de répondre de nouveau au QUESTIONNAIRE CLASSE ENGAGEE, et autant de fois que vous comptez de classes engagées : veuillez alors cliquer sur le bouton "Ajouter un élément" ci-dessous.

4. QUESTIONNAIRE LYCEE ENGAGE

La labellisation « lycée engagé » valorise un projet d'établissement portant sur l'engagement décliné sur plusieurs

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés" classes, au travers de plusieurs projets ou actions. Un « lycée engagé » répond à tous les critères du cahier des charges et s'emploie à mobiliser le plus grand nombre d'élèves en mobilisant au moins deux « classes engagées ».

Combien de « classes engagées » sont-elles prévues pour 2023-2024 ?

Quels sont les autres projets ou actions d'engagement ? (600 mots)

Nom du référent « engagement » au niveau du lycée (un référent par lycée) :

Discipline d'enseignement ou statut :

Adresse électronique professionnelle :

5. SUITE DU QUESTIONNAIRE COMMUN

Véritable levier de pilotage pour l'établissement, la labellisation « classes engagées » ou « lycées engagés » permet de fédérer les équipes autour d'un projet interdisciplinaire et de renforcer les partenariats de l'établissement.

Elle peut s'appuyer sur les labellisations et les dispositifs existants auxquels elle apporte de nouvelles dimensions liées à la cohésion, à la résilience et à l'engagement.

Votre établissement bénéficie-t-il d'une des labellisations suivantes ? (Plusieurs choix possibles)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Label E3D
- Label Édusanté
- Label Egalité filles-garçons
- Label Génération 2024
- Label Euroscol
- Autre

Veillez préciser cet autre label :

Des élèves de votre établissement participent-ils à l'un des concours mémoriels ou citoyens suivants ? (Plusieurs choix possibles)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD).
- Bulles de mémoire
- Flamme de l'égalité
- Découvrons notre Constitution
- Autre

Appel à projets "classes engagées" et "lycées engagés"

Veillez préciser cet autre concours :

Des élèves de votre établissement participent-ils à l'un des dispositifs suivants ? (Plusieurs choix possibles)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Les classes de défense
- Les classes de défense et de sécurité globale (CDSG)
- Les Cadets de la défense
- Les Cadets de la sécurité civile
- Les Cadets de la gendarmerie
- Autre

Avec quelle unité militaire intérieure, les élèves participent-ils aux classes de défense ?

Avec quelle unité militaire (le cas échéant), les élèves participent-ils aux classes de défense et de sécurité globale ?

Avec quelle unité de sécurité civile ou intérieure, les élèves participent-ils aux classes de défense et de sécurité globale ?

Avec quelle unité militaire, les élèves participent-ils aux Cadets de la défense ?

Avec quelle unité de sécurité civile, les élèves participent-ils aux Cadets de la sécurité civile ?

Avec quelle unité de gendarmerie, les élèves participent-ils aux Cadets de la gendarmerie ?

Veillez préciser cet autre dispositif :